

L'INGÉNIERIE LEXICALE OU LA DESCRIPTION D'UN OBJET ENTRE L'INVENTION ET LA DÉCOUVERTE¹

JEAN-NICOLAS DE SURMONT
Universidad de Leeds, Reino Unido

RÉSUMÉ: Résoudre des problèmes théoriques constitue également résoudre des problèmes lexicaux. C'est ce que nous avons baptisé l'*ingénierie lexicale* processus d'évaluation et de descriptions d'une l'activité ou d'une discipline et de création de termes ou de lexies pouvant satisfaire les besoins théoriques du chercheur. La nécessité de recourir à l'ingénierie lexicale peut apparaître dans différents contextes scientifiques notamment les études transdisciplinaires, les études diachroniques, l'harmonisation interlinguistique, etc. Nous présentons donc différents cas de figures notamment dans le cadre de nos travaux sur la poésie vocale.

MOTS-CLÉS: ingénierie lexicale, résolution de problème (lexique), lexicologie, terminologie, epistémologie.

La ingeniería léxica o la descripción de un objeto entre la invención y el descubrimiento

RESUMEN: Resolver problemas teóricos también implica resolver problemas léxicos. Esto es lo que llamamos "ingeniería léxica", es decir, los procesos de evaluación y descripción de la actividad o la disciplina y la creación de palabras o unidades léxicas que puedan satisfacer las necesidades teóricas del investigador. La necesidad de una ingeniería simbólica puede aparecer en contextos científicos diferentes, incluyendo los estudios transdisciplinarios, los estudios diacrónicos, la armonización interlingüística, etc. En nuestro trabajo se presentan varios escenarios, incluyendo el de la poesía vocal.

PALABRAS CLAVE: ingeniería léxica, resolución de problemas (léxico), lexicología, terminología, epistemología.

Recibido: marzo de 2010

Aceptado: agosto de 2010

Para correspondencia, dirigirse al correo electrónico <jdesurmont@yahoo.fr>. Jean Nicolas De Surmont es investigador autónomo, miembro del equipo "Popular Cultures Research Network" de la Universidad de Leeds (Reino Unido).

¹ Ce texte constitue la version écrite d'une présentation ayant eu lieu lors d'une journée d'études organisée à Cergy-Pontoise intitulée "La lexicographie, rayonnement d'hier à demain et lexiculture" le 20 novembre 2009. Des éléments présentés ici reprennent les idées développés dans l'ouvrage *Chanson, son histoire et sa famille dans les dictionnaires de langues française*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2010.

L'INGÉNIERIE LEXICALE: DÉFINITION

Loin de nous l'idée de défendre une quelconque hypothèse nominaliste ou réaliste du langage semblable aux célèbres thèses soutenues par Cratyle et Hermogène dans Platon si ce n'est que de montrer que l'ingénierie lexicale s'inscrit dans une démarche intellectuelle faites de conventions et de vide lexicale (syntagme que j'emploie par analogie à vide juridique). L'ingénierie lexicale répond aux besoins des linguistes et théoriciens des sciences humaines qui créent des dénominations, étudient le sens en contextes ou les significations de dénominations préexistantes. Ainsi à partir d'une étude sur la définition prototypique de *grève* dans les dictionnaires courants actuels, Maurice Tournier en vient à la conclusion que

“seule une définition prototypique, établie à partir de réponses faites à un questionnaire sociolinguistique, serait vraiment synchroniste, donc structuraliste. Une véritable enquête interrogeant un panel représentatif de la population française adulte est seule légitimé à apporter ces réponses. Elle ferait peut-être apparaître qu'aujourd'hui la grève est ressentie comme un phénomène plus général et moins spécialisé qu'autrefois. Elle montrerait sans doute aussi le flou des significations qui préside à l'usage des mots...”²

Voilà résumé les problèmes auxquels Tournier a été confronté en faisant une analyse diachronique de certains lexèmes du champ sémantique et des co-occurents de *grève*.

Devant une telle situation que ce soit l'analyse d'un phénomène social ou d'une discipline, le théoricien bénéficie souvent du travail du métalexicographe comme le montrent les nombreux ouvrages d'introduction ou synthétique en sciences humaines commençant par une définition très succincte de la discipline étudiée, définition souvent extraite, en langue française, du *Petit Larousse* ou du *Petit Robert*. Mais force est de constater les limites de ces définitions lorsque le théoricien en vient aux prises à des problèmes similaires à ceux que soulèvent Tournier. Pour cette raison j'ai créé le terme “ingénierie lexicale”, et expliqué l'activité de résolution de problèmes théoriques. Ainsi, l'activité néologique propre à l'ingénierie lexicale constitue un ensemble de prises de décisions cherchant à répondre aux problèmes soulevés lors de l'enquête terminologique en diachronie.

INGÉNIERIE TERMINOLOGIQUE

Dans la première partie de notre texte nous avons évoqué l'utilité de l'ingénierie lexicale afin de proposer des solutions aux problèmes rencontrés dans le cadre d'une activité reliée à l'usage des vocabulaires de spécialité en diachronie. La création d'un vocabulaire supradisciplinaire constitue l'un des objectifs de l'*ingénierie terminologique*. Dans ce cadre, elle peut s'avérer une solution socioterminologique en satisfaisant les impératifs nominatifs et conceptuels d'une communauté linguistique et culturelle. En partant du concept d'*ingénierie lexicale* j'en ai déduit celui d'*ingénierie*

² Maurice Tournier 2002: 277.

terminologique. L'ingénierie terminologique consiste à étudier globalement un champ disciplinaire afin d'y proposer des solutions empiriques, par exemple la création néologique ou la création d'archi-concepts opératoires. Sur le plan cognitif, l'ingénierie terminologique se décline en un va-et-vient épistémique, une négociation sémantique qui va de l'onomasiologie à la sémasiologie, de l'induction et de la déduction. Elizabeth Closs Traugott affirme à ce sujet: "Ultimately of course, semasiology presupposes onomasiology, and onomasiology presupposes semasiology, since domains have members, and over times individual form-meaning pairs come to be used to express those domains [...]"³. Traditionnellement l'activité du terminologue consiste à l'élaboration du fichier de dépouillement par le repérage des unités terminologiques ce qui constitue en quelque sorte une activité de cartographie *pré-sémasiologique* d'un champ disciplinaire. Les données métaterminologiques sont extraites des monographies, dictionnaires de spécialités et servent à la réflexion sémasiologique lors de l'enquête terminologique.

Même si en apparence, la résolution d'un problème de dénomination cherche la simplification, l'ingénieur terminologique cherche plutôt à juger des *imperfections théoriques*, selon le concept de Dudley Shapere (1977), qui se manifestent entre autres, lorsque la théorie proposée se révèle incomplète relativement au domaine visé, ou ne constitue qu'une simplification. Les procédés de traitement des néonymes ont été largement commentés dans les travaux de terminologues comme Loïc Depecker; Teresa Cabré, Daniel Gouadec: les emprunts directs: emprunt intégral (importation de la forme et du sens sans modification significative), emprunt sémantique, emprunt aménagé (aménagement de la forme, et éventuellement du sens), les emprunts par traduction: calque (traduction littérale du terme étranger), calque transpositionnel (transposition non littérale, synthèse néologique (reconceptualisation)⁴, inversion syntaxique des éléments de la langue anglaise, etc.

Parmi les imperfections théoriques qui sont notamment liés à l'étude d'un champ disciplinaire en diachronie mentionnons la synonymie. Ainsi, le phénomène de synonymie appelle celui de *coexistence terminologique*, que nous avons créé pour désigner le fait qu'un signifié identique est nommé par des dénominations différentes selon les perspectives d'études et les périodes ou encore que des référents différents sont lexicalisés de manière similaire en un même moment donné. Les dénominations, bien que différentes, ont des sens apparentés mais non équivalents. Il s'agit donc d'un concept proche de celui de *synonymie* propre à la sémantique et de *terme associé* employé en indexation⁵ mais différent en cela qu'il ajoute une dimension diachronique au phénomène de similitude sémique de même que l'idée de point de vue dénominatif divergent. *Chansonnier* et *auteur-compositeur-interprète* peuvent

³ Elizabeth Closs Traugott 1997: folio 5.

⁴ Voir Loïc Depecker 2001: 403.

⁵ Nous renvoyons à la terminologie du guide RAMEAU (Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié, 1995).

être considérés comme des phénomènes de *coexistence terminologique*. Ce concept désigne aussi le fait que des unités sont parfois en exclusion dans l'un de leurs sens mais sont synonymes dans l'autre.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE DANS LE CADRE DE L'INGÉNIERIE LEXICALE

Les différents points que nous avons traités plus tôt nous permettent de soulever les problèmes inhérents à l'étude du lexique d'une discipline en diachronie:

- 1) Evolution historique des signifiés, des définitions
- 2) Co-existence lexicale
- 3) Hétérogénéité des activités d'un vocabuliste : activité lexicale, terminologique, mots concrets, sociaux.
- 4) Absence de dénominations pour décrire des phénomènes de l'activité ou de la discipline étudiée ;
- 5) Etudes d'un objet multidisciplinaire : l'exemple de la chanson nécessite le recours à des archi-concepts.

Analyser l'évolution historique d'une activité sociale permet de comprendre les lacunes de la description lexicographique du lexique en mettant en perspective l'étude philologique des formes et des significations. Mais outre le flou des significations que l'auteur évoque avec raison, c'est aussi l'absence de dénominations à certains phénomènes qui devraient nous intéresser en tant qu'ingénieurs lexicaux. Les unités lexicales désignant des choses concrètes n'ont évidemment pas la même fluctuation que les dénominations de faits sociaux, esthétiques et sont sûrement plus proches dans leur fonctionnement logico-sémantique des termes que des lexèmes. C'est en somme là un ensemble de problèmes auxquels nous sommes confrontés en étudiant un champ lexical ou sémantique en diachronie.

Afin de résoudre les problèmes qui se présentent dans l'étude d'une activité, d'un champ scientifique, d'une discipline, nous proposons la cartographie sémantique : il faut d'abord constituer un corpus représentatif des items lexicaux à étudier. En somme il faut étudier le vocabulaire d'un champ disciplinaire au sein d'un corpus textuel important non pas tant pour réaliser à la manière de Tournier un lexicogramme, sinon que de dégager un réseau lexical pour cerner les vides lexicaux.

- 1) Relever des imperfections théoriques par l'étude onomasiologique et sémasiologique, le repérage des coexistents lexicaux.
- 2) Procéder à un éventuel recyclage terminologique par la néonymie ou la néologie.

Les premières étapes de l'étude concernent d'une part l'étude du sens (en contexte) et de la signification (hors contexte) et d'autre part la contribution néologique par la formulation d'un lexique *supradisciplinaire* selon le néologisme construit par Paul Wijnands dans la mesure "où il comprend un vocabulaire qui s'ajoute aux vocabulaires de chacune des disciplines participantes" (1997: 139). Cette approche cherche à

favoriser l'univocité référentielle tout en restant conscient des limites pragmatiques de l'objet d'étude et sans pour autant adopter l'univocité entre le terme et le concept propre à la pensée logique émanant de la terminologie.

LE PROBLÈME DE LA RÉFÉRENCE DANS LE VOCABULAIRE CHANSONNIER: UN FLOU INCONTOURNABLE?

Il faut être conscient des limites que pose la création néologique dans le champ des études littéraires. En s'intéressant à des objets-chansons caractérisés par un "système de significations qui se manifestent simultanément par des signifiants de divers types"⁶ (rythme, mélodie, parole, image, voix, accompagnements, bruits), par des procédés de diffusion divers, le caractère subjectif est d'autant plus flagrant qu'il ne s'agit là que de constructions conceptuelles qui, en ce sens, évoquent le processus de formation des concepts propres aux sciences humaines et sociales. Si les faits historiques et sociaux considérés en pure synchronie sont immuables, en revanche certains aspects impliqués dans l'étude d'un vocabulaire, même en synchronie, ne le sont pas. Ainsi le métalangage, les conditions d'étude de ces objets, donc l'aspect épistémologique et sémiotique des phénomènes chansonniers, vont influencer sur la description lexicographique des unités lexicales de la famille morphologique de *chanson*. C'est aussi la littéarité d'une forme aussi controversée que la chanson qui est sujette aux changements. Gerhard Budin précise à cet effet: "Since most of these objects described above constantly change (especially in sociology, political science etc., but certainly not in historical disciplines), empirical and as a consequence also theoretical concepts are modified in order to represent these objects adequately. Therefore, a certain degree of inherent fuzziness cannot be prevented"⁷.

NÉOLOGIE LEXICALE DU PHÉNOMÈNE CHANSONNIER

Afin d'illustrer les propos de Budin, restons dans le cadre de la *poésie vocale*. Au XIX^e siècle, on assimilait pas forcément *chanson* et *performance vocale*. Pour cette raison, a été adopté l'emploi du syntagme *poème chanté* ou *poème mis en musique* et *poème mis en chanson*. La présence du substantif *poésie* sert ici à mentionner qu'il s'agit d'un texte. *Poème chanté* ou encore *poésie chantée* rappelle donc que la vocalisation reste virtuelle d'une part et que, d'autre part, il s'agit d'un texte à auteur connu que l'on met ensuite en musique. Pierre Claude Victoire Boiste (1834) l'exprime explicitement à l'entrée "chanson": "Pièce de vers par couplets, que l'on

⁶ Arrivé/Gadet/Galmiche 1986 cité par Beaumont-James 1995: 10.

⁷ Traduction libre: "Dès lors que ces objets décrits [...] changent constamment (spécialement en sociologie, science politique, etc. mais certainement pas dans les disciplines historiques) les concepts empiriques, et par conséquent théoriques, sont modifiés dans le but de représenter ces objets adéquatement. Un certain degré de flou intrinsèque ne peut être alors évité". Budin 1991: 338.

peut chanter”⁸. Comme cette dénomination recouvre un ensemble de phénomènes de diffusion d’objet-chansons relativement hétéroclite, on a préféré *chanson signée sur timbre*, s’il s’agit d’une mélodie de la tradition orale, d’un *poème mis en musique*, s’il s’agit d’un compositeur qui met en musique le texte d’un poète.

Cette dimension aléatoire de la vocalisation de la chanson correspond aussi au sémème /recueil de poésie/ acception généralement consignée dans les dictionnaires de langues générale au XIXe siècle. Ces observations sur la nature fluctuante des sémèmes et forcément des objets esthétiques nous font adopter les vues de la sémanticienne Elizabeth Traugott pour qui la *subjectivation* est un phénomène diachronique: “It may result synchronically in layerings of less or more subjective meanings of the same lexical item or construction, but there is no necessary isomorphism between the diachronic and synchronic variation”⁹. Les données sont linguistiquement hautement construites, mentionne-t-elle, et peuvent voir des sens anciens et nouveaux coexister synchroniquement.

Cette approche conceptologique met en valeur le caractère subjectif de la stabilité des concepts mais aussi de leur élaboration. Elle fait bien voir en outre que l’idéal lexicographique d’une représentation mentale abstraite et générale n’échappe pas au contexte institutionnel et culturel dans lequel il est élaboré.

L’ensemble des procédés l’*ingénierie terminologique* vise à restaurer la puissance polysémique, à tenir compte de la variation diachronique et à étudier les éventuelles absences de dénominations dans un champ terminologique. L’ingénierie terminologique et lexicale est un procédé métaterminologique traduisant les différents processus impliqués dans la création lexicale et dans le cycle de vie terminologique, que ce soit la *néologisation* ou la normalisation (ou de *normaison*, concept que nous devons à Louis Guespin¹⁰). L’ingénierie terminologique consiste donc à proposer des éléments de solutions en réponse au vide terminologique et aux ambiguïtés pragmatiques liées aux changements de sens en diachronie et à la variabilité des contenus conceptuels sur le plan diachronique (ainsi l’*acquis de l’Union* (Traité de Nice) inclut l’*acquis communautaire* (Traité d’Amsterdam). L’existence du syntagme *seconde génération* pour évoquer les enfants d’immigrants traduit la nécessité historique de la distinguer de la génération précédente. Il s’agit là d’un exemple d’ingénierie lexicale parmi tant d’autres dont la valeur terminologique pourrait aussi être contesté bien que le terme figure dans certains dictionnaires spécialisés. L’ingénierie terminologique s’intéresse en ce sens à la valorisation sociale de certains usages au détriment de certains autres. Elle peut être le fait d’un essayiste qui crée son vocabulaire opératoire comme elle peut être le fait d’organismes officiels qui proposent, recommandent des néonymes à une communauté intellectuelle.

⁸ S. v. *chanson*.

⁹ Traduction libre: “Il peut résulter synchroniquement dans la superposition d’un ou de plusieurs sens subjectifs de la même unité ou construction lexicale, mais il n’y a pas d’isomorphisme entre la variation diachronique et synchronique” (Voir Closs-Traugott 1997: 7).

¹⁰ La normaison est le processus responsable de la logique même de toute système linguistique. IL vise à la stabilisation dans l’usage de formes linguistique en mouvement. (Voir Louis Guespin, 1993).

L'USAGE D'UN VOCABULAIRE EMPIRIQUE

Dans le cadre de mes travaux de recherches depuis dix ans j'ai notamment divisé l'objet-chanson en deux grandes familles (la chanson de tradition orale et la chanson signée) et j'ai aussi introduit quelques dénominations qui répondent à la difficulté de cerner ce qu'est une "chanson" de ce qui n'en est pas une. Si l'on considère avec Ludwig Wittgenstein que "le monde est l'ensemble des faits, non pas des choses", nous déduisons celui de *fait chansonnier* qu'utilise Christian Marcadet sans doute inspiré du concept d'Anne-Marie Green issu de l'anthropologie française *fait musical*. Nous préférons l'emploi de *phénomène chansonnier* à cette première dénomination qui nous semble objectiviste, voire positiviste. D'abord comment cerner les contours conceptuels d'un genre? Dans la mesure où le mot *chanson* regroupe des esthétiques¹¹ des objets-chansons divers en plus d'être étudié selon de multiples points de vue, il convient en ce sens d'utiliser *phénomène chansonnier*. Le *phénomène chansonnier* signifie l'ensemble des pratiques, manifestations ou traditions, et supports diffusant et médiatisant l'objet-chanson, d'une part, et, d'autre part, l'ensemble des recherches et publications sur la chanson ou qui influencent son statut dans les champs culturel, économique et symbolique. Cela inclut toutes les monographies ou articles concernant la chanson (biographie, étude, essais, etc.). Décrire un phénomène chansonnier, c'est donc parler d'une multitude d'objets-chansons possédant certaines caractéristiques communes sur le plan du processus créatif et des canaux de diffusion (Wierzbicka, 1985 p. 191)¹². Le concept de *phénomène chansonnier* renvoie donc plus à un construit social, historique et historiographique qu'à l'objet chanson lui-même.

Si j'ai préféré *phénomène chansonnier* au concept déjà existant de *fait chansonnier*¹³, qui renvoie à l'origine des chansons, aux performances et aux impacts qu'elles suscitent, c'est à cause d'une vision propre à la théorie de la connaissance qui fait du phénomène, au sens kantien du terme, non une chose en soi mais une donnée de l'expérience. En ce sens, relève de *chanson* ce qui est considéré comme tel par la conscience. Dans ce cas il devient *objet-chanson*. Par *objet-chanson*, j'entends le résultat final du procédé d'interprétation du phénomène chansonnier et l'objet généralement reconnu comme une chanson (celle décrite par le sémème : /pièce de vers

¹¹ Notons les affirmations critiquées de Theodor Adorno en ce domaine parce qu'il prétendait que les caractéristiques esthétiques de la chanson de masse constituaient la moyenne, ni plus ni moins, de l'ensemble des chansons présentées sur le marché. La chanson, pour se vendre, doit faire l'objet d'un rapport avec les goûts de la masse et devenir ainsi un objet de consommation soumis aux mêmes conditions de mises en marché que les biens capitalistes.

¹² Il existe tout autant d'objets - chansons que d'occurrences de phénomènes chansonniers activant la facette /pièce de vers/. Je ne considère pas comme objet-chanson les références de /parole/, /rengaine/ qui sont les sens figurés (Voir Chazaud 1991, s. v. chanson). Pour une liste exhaustive de synonymes, on se reportera au dictionnaire signé par l'équipe de Sabine Ploux, Jean-Luc Manguin, et Bernard Victorri qui ont constitué une base de départ de sept dictionnaires de langue française (Bailly, Benac, Chazaud, Guizot, Lafaye, Larousse et Robert). Il donne 62 synonymes de *chanson*. Disponible à l'adresse <http://elsap1.unicaen.fr/dicosyn.html>. Juin 2003.

¹³ Voir entre autres Christian Marcadet 1999: 291.

chanté sur un air/), bref l'objet de la performance. L'objet-chanson constitue un sous-ensemble des phénomènes chansonniers et sert à alimenter l'activité chansonnaire, laquelle est tout aussi bien relative à l'activité de publication de recueils, qui a retenu l'intérêt des médiévistes, qu'à celle des médiateurs qui «colportent» des chansons, laquelle a surtout retenu l'attention des folkloristes.

RECYCLAGE TERMINOLOGIQUE

J'ai évoqué plus tôt dans les solutions que propose l'ingénieur aux imperfections théoriques le recyclage terminologique. Contrairement au marquage en lexicologie qui fait cohabiter les marques d'usages obsolètes ou anciens et les marques de nouveautés, de celui des topolectismes où prédomine le marquage des usages archaïques au détriment des usages nouveaux, celui des termes revêt plutôt le caractère d'*institutionnalisation du signe linguistique* (selon la théorie de Mario Alinei) et diverge du parcours de la consécration lexicographique dont le point de départ méthodologique, du moins en théorie, est le texte. En observant les trois phases du cycle de vie terminologique (sa naissance, sa vie et sa mort), on prend conscience de la vitalité d'un emploi. Les pratiques lexicologiques et terminologiques diffèrent sur ce point. On peut en effet remarquer que le fait de consigner une unité relève d'un choix dans la description d'un certain usage (lexicologie) ou d'une stratégie d'implantation d'un terme récemment proposé par un organisme officiel (terminologie). La trajectoire métalinguistique se prête ainsi à une lecture thématique, organisée sur un champ lexical et sémantique comportant un effort d'historicisation, retraçant le cycle de vie des termes et des notions. Ce sont là des preuves de la vitalité d'un mot puisque l'inscription d'un lemme dans la nomenclature pour la première fois passe d'un usage réduit, dans l'absolu idiolectal, à un signe public (ou plutôt *publicisé*). L'étape ultime de changement consiste à adopter un néologisme et pourrait se nommer *riciclaggio dei segni preesistenti suivant le concept d'Alinei* (1997: 16). *Ce «recyclage terminologique» peut être notamment le fait d'une action d'un médiateur métaterminologique* (comme les commissions de terminologie) qui exercent, depuis les années 1970, le rôle de critique vis-à-vis des emplois en vue de suggérer des solutions néonymiques pour la description d'un champ d'activité supradisciplinaire.

CONCLUSION

La théorie générale de la terminologie et les contraintes de la mouvance référentielle

Bien qu'il ait été ici procédé pour une partie de notre exposé à un travail d'onomasiologie où normalement les concepts sont nécessairement construits en vue d'édifier un arbre conceptuel, un champ notionnel bien délimité, on montre quelques

réserve envers ce modèle traditionnel logico-déductif de formation des concepts¹⁴. Nous sommes d'avis que l'étude d'un vocabulaire d'une part, et des phénomènes chansonniers d'autre part, implique des procédés d'abstraction qui ne s'excluent pas l'un l'autre. Le vocabulaire se place du côté du signifiant, les phénomènes chansonniers du côté du référent et les significations du côté des constructions conceptuelles.

Le processus d'*ingénierie lexicale* induit par celui d'un lexique explicatif supradisciplinaire, d'une diffusion et d'une implantation des innovations lexicales nous a fait percevoir que le flou du vocabulaire chansonnier n'est pas uniquement dû à une méconnaissance des processus de composition, des registres, des caractéristiques profondes qui permettent une meilleure identification des genres chansonniers, mais aussi et surtout à ce que l'objet-chanson est un objet bâtard. L'ingénierie lexicale s'inscrit dans le contexte d'une meilleure connaissance des besoins sociaux à laquelle donne lieu l'enquête sociolinguistique de la terminologie, elle cherche aussi à combler le déficit lexical du français des sciences et des techniques.

En restant conscient de cette nature fluctuante, éphémère des concepts et dénominations propres aux sciences humaines, nous avons proposé un lexique explicatif. Cette approche conceptologique met en valeur le caractère subjectif de la stabilité des concepts mais aussi de leur élaboration et de leur usage dans le cadre d'une socioterminologie et d'une sociolexicologie. Elle fait bien voir en outre que l'idéal lexicographique d'une représentation mentale abstraite et générale n'échappe pas au contexte institutionnel et culturel dans lequel il est élaboré. Il n'échappe pas non plus aux limites des corpus aussi bien dans la tradition d'érudition des lexicographes traditionnels que dans les corpus électroniques, qui, en langue française du moins, sont encore peu représentatifs de la fréquence d'usage de certaines unités complexes comme *chanson populaire*.

Dans la mesure où nous considérons globalement l'ingénierie lexicale comme la science de régulation, de recyclage des métatermes mais aussi plus généralement la science de la résolution des problèmes lexicaux et terminologique rien ne nous empêche de considérer certaines pratiques d'auteurs au sein de l'ingénierie lexicale comme c'est le cas d'Hubert Aquin chez qui l'ont trouvé des lexiques qui sont des dossiers préparatoires ayant servi à l'élaboration de certains romans, certains étant, selon l'expression même de l'auteurs des "mots générateurs" (Dupuis 2005: 49).

RÉFÉRENCES

- ALINEI, M. 1997. E di lessicologia motivazionale (*iconomastica*). En Luisa Mucciante y Tullio Telmon (Eds.), *Lessicologia e lessicografia, atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia*. Chieti-Pescara 12-14 ottobre 1995, p. 11-38. Telesio: Editrice "Il Calamo".
- BEAUMONT-JAMES, C. 1995. Analyse sémantique du mot *chanson*. *Cahier de lexicologie* 67. 2: 163-192.
- BOLTON, N. 1977. *Concept formation*. Oxford: Pergamon Press.

¹⁴ Notre réflexion est conduite en partie par l'ouvrage de Neil Bolton (1977).

- BUDIN, G. 1991. The application of terminology-based knowledge data bases in the humanities and the social sciences and its impact on research methods. En H. Best; E. Mochmann et M. Thaller (Eds.), *Computer in the humanities and the social sciences achievements of the 1980s, Prospects for the 1990s; Proceedings of the Cologne Computer Conference 1988, Uses of the Computer in the Humanities and Social Sciences held at the University of Cologne, September 1988*. Pp. 337-342. München: K. G. Saur.
- COLLINOT, A. Y F. MAZIÈRE. 1997. *Un prêt à parler: le dictionnaire*. Paris: PUF.
- DEPECKER, L. 2001. *l'Invention de la langue: le choix des mots nouveaux*. Paris: Armand Colin, Larousse.
- DE SURMONT, J. N. 2010. *Chanson, son histoire et sa famille dans les dictionnaires de langues française*. Berlin, New York: De Gruyter.
- DE SURMONT, J. N. 2005. L'ingénierie terminologique comme contribution à la constitution d'un vocabulaire supradisciplinaire. *Le langage et l'homme*, XXXX. 1: 123-136.
- DUPUIS, G. 2005. Du mot juste au mot rare. Dictionnaires et glossaires dans l'œuvre d'Hubert Aquin et Jacques Poulin. En Gerardo Acerenza (Ed.), *Dictionnaires français*. Ottawa: Editions David.
- GAUDIN, F. 2003. *Socioterminologie: une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles: Duculot, De Boeck.
- GREEN, A. M. 1998. *Musicien de métro. Approches vivantes urbaines*. Paris-Montréal: l'Harmattan.
- GUESPIN, L. 1993. Normaliser ou standardiser. *Le Langage et l'homme*, XXVIII. 4: 213-222.
- MARCADET, C. 1999. La matrice des faits-chansons: le cas Yves Montand. En Jean Quéniart (Ed.), *Le Chant, acteur de l'histoire*. Pp. 291-306. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- SHAPER, D. 1977. Scientific theories and their domains. En F. Suppe (Ed.), *The structure of Scientific Theories*. Pp. 518-599. Urbana: University of Illinois Press.
- TOURNIER, M. 2002. *Des mots sur la grève, propos d'étymologie sociale*. Vol. 1. Lyon: ENS éditions.
- TRAUGOTT, E. C. 1997. The rhetoric of counter-expectation in semantic change: A study in subjectification. P. Koch et A. Blank (Eds.), *Historical Semantics and Cognition* [article tapuscrit fournie par l'auteur].
- WILANDS, P. 1997. L'interdisciplinarité du discours sur l'identité culturelle: les mots d'auteur. En Schaetzen C. (Ed.), *Terminologie et interdisciplinarité*. Pp. 137-146. Louvain-la-Neuve: Peeters.

DICIONNAIRES

- [BOISTE] BOISTE, P. C. V. 1834. *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies [...]*, huitième édition [revue par C. Nodier]. Paris: chez Lecointe et Pougin, Quai des Augustines.
- DU CHAUZAUD, H. B. 1991. *Dictionnaire de synonymes et contraires*. Paris: Le Robert.
- REY-DEBOVE, J. ET A. REY (Eds.). 1993. *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert [3^e édition, éd. or. 1967, 2^e éd. 1977]. C'est la dernière édition que je cite.
- [EN COLL.] [PLI] 1980. *Le petit Larousse illustré*. Paris: Larousse [redevenu PLI depuis 1973] 1989, 1680 p.; 1999, 1784 p.